

RÉUNIONS PUBLIQUES : ÉLABORATION DU SCÉNARIO ÉNERGÉTIQUE DU PARC

A travers 3 réunions publiques à Felletin, Treignac et Meymac, le Parc a proposé aux habitants et acteurs de venir échanger autour de l'ambition énergétique du territoire. Une quarantaine de personnes se sont prêtées au jeu et on construit ensemble le scénario énergétique du territoire à l'horizon 2030, en mixant économies d'énergie et productions d'énergie renouvelable. Le compte-rendu des réunions est disponible sur demande.



MOBILITÉS ALTERNATIVES

Les communautés de communes misent sur les mobilités douces !

Vézère-Monédières-Millesources travaille sur le montage d'un schéma directeur vélo à son échelle, en partenariat avec le Parc, la DDT et le conseil départemental de la Corrèze. La communauté de communes souhaite également acquérir rapidement une flotte de 30 vélos à assistance électrique à destination des habitants et touristes ! Du côté de Haute-Corrèze-Communauté, c'est l'auto-stop organisé qu'on privilégie.

Après une première année d'expérimentation concluante sur le secteur de Neuvic, la communauté de communes réfléchit sur l'extension du dispositif Rézo Pouce au reste de son territoire.

Affaires à suivre !



LANCEMENT DU RÉSEAU « VEILLEURS D'ÉTOILES »

Le 5 juin dernier a eu lieu la première réunion-formation des Veilleurs d'Etoiles, groupe de citoyens volontaire et passionné.

Leur mission ? Prouver la qualité du ciel en effectuant des mesures les nuits de nouvelles lunes, à l'aide d'un SQM-L, appareil de mesure fourni par le Parc. Basés sur les 30 communes les moins impactées par la pollution lumineuse, les Veilleurs d'Etoiles participent ainsi à la candidature du Parc au label de Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE) grâce à leurs relevés mensuels.



Vous êtes intéressé pour rejoindre le réseau des Veilleurs d'Etoiles, et participer à des mesures du ciel nocturne ? Vous pouvez contacter le service Energie du Parc pour plus d'informations.

LABEL « VILLES ET VILLAGES ÉTOILÉS »

Sur le Parc, 13 communes sont aujourd'hui labélisées VVE par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN).

12 autres communes sont candidates pour le label 2019 ! Elles seront accompagnées par le Parc pour le montage de leur dossier.

Objectif ? Que toutes les communes du Parc soient labélisées VVE !

Envie de participer à l'aventure étoilée ? Contactez le service Energie du Parc !

